

La Nature

Expliquer et définir

Définitions

Les différents sens de “ Nature ”

Nature au sens d'essence

Nature au sens de totalité

Nature naturante

Nature naturée

Correction

1. Nature au sens d'essence

La **nature au sens d'essence** désigne ce qui constitue la **caractéristique fondamentale d'un être**, ce qui fait qu'il est ce qu'il est.

Autrement dit, la nature d'une chose correspond à son **essence**, c'est-à-dire à l'ensemble des propriétés qui permettent de la définir et de la distinguer des autres êtres.

Exemple :

La nature de l'être humain peut être définie, chez Aristote, par certaines caractéristiques essentielles, notamment sa capacité à raisonner et à vivre en société.

Nature = essence = ce qu'une chose est fondamentalement.

2. Nature au sens de totalité

La **nature au sens de totalité** désigne **l'ensemble de tout ce qui existe dans le monde physique**, indépendamment des productions humaines.

Elle comprend les êtres vivants, les phénomènes physiques, les plantes, les animaux, les astres, etc.

Dans ce sens, la nature s'oppose généralement à ce qui est **artificiel**, c'est-à-dire produit par l'être humain.

Exemple :

Une forêt, une rivière, un animal et une montagne appartiennent à la nature entendue comme totalité.

Nature = totalité = ensemble du monde naturel et physique.

3. Nature naturante

L'expression **nature naturante** vient notamment de la philosophie de **Spinoza**.

La nature naturante désigne la **nature en tant qu'elle produit**, c'est-à-dire la nature considérée comme **puissance de production et de transformation**.

Chez Spinoza, elle correspond à **Dieu ou à la Nature** (*Deus sive Natura*) en tant que réalité qui est la cause de tout ce qui existe.

Elle désigne donc la nature **active et productrice**.

Nature naturante = la nature qui produit.

4. Nature naturée

La **nature naturée** désigne, chez Spinoza, **tout ce qui est produit par la nature naturante**.

Elle correspond donc à l'ensemble des réalités qui existent comme effets ou manifestations de la puissance de la nature : les êtres humains, les animaux, les plantes, les corps, etc.

On peut donc opposer :

Nature naturante → produit

Nature naturée → est produite

Tableau récapitulatif

Notion	Définition simple
Nature comme essence	Ce qui définit fondamentalement un être
Nature comme totalité	L'ensemble du monde naturel et physique
Nature naturante	La nature considérée comme puissance qui produit
Nature naturée	L'ensemble de ce qui est produit par la nature

Questions : loi de nature et loi naturelle

La chute des corps relève t-elle de la loi de nature ou de la loi naturelle?

Quelle est la différence entre loi de nature / Loi naturelle?

A quel repère chacune de ces lois est-elle associée? Obligation ou contrainte?

Quelle est la différence entre Possible / Contingent / Nécessaire?

Correction

1. La chute des corps relève-t-elle de la loi de nature ou de la loi naturelle ?

La chute des corps relève de la **loi de nature**, et non de la loi naturelle.

En effet, une loi de nature est une loi **scientifique** qui décrit une régularité du monde physique. La chute des corps obéit à des lois physiques : un corps soumis à la gravitation est attiré vers la Terre selon

des relations que la physique peut mesurer et formuler mathématiquement.

Cette loi ne dit pas ce que le corps **doit faire au sens moral** : elle décrit ce qui **se produit nécessairement dans certaines conditions physiques**.

Il faut donc retenir :

La chute des corps relève de la loi de nature parce qu'elle est soumise à une contrainte physique et non à une obligation morale.

2. Quelle est la différence entre loi de nature et loi naturelle ?

La distinction repose principalement sur le **sens du mot « loi »**.

A. La loi de nature

Une **loi de nature** est une loi qui décrit le fonctionnement régulier de la nature.

Elle appartient principalement au domaine des **sciences de la nature** : physique, chimie, biologie, etc.

Elle énonce ce qui **se produit** dans certaines conditions.

Exemple : la loi de la gravitation.

La loi de nature est donc une loi **descriptive**.

Elle indique : « **Voilà ce qui se produit.** »

B. La loi naturelle

Une **loi naturelle**, dans son sens philosophique et moral, est une règle qui indique ce que l'être humain **doit faire**, indépendamment des lois écrites par une société.

Elle appartient donc au domaine de la **morale** ou de la philosophie politique.

Elle est **normative** : elle indique ce qui doit être fait ou respecté.

Exemple : l'idée selon laquelle il existe des droits fondamentaux que tout être humain doit respecter.

La loi naturelle indique donc :

« **Voilà ce qui doit être fait.** »

Tableau essentiel

	Loi de nature	Loi naturelle
Domaine	Science	Morale / philosophie politique
Fonction	Décrit	Prescrit
Question	Que se passe-t-il ?	Que doit-on faire ?
Rapport	Ce qui est	Ce qui doit être
Type	Descriptive	Normative
Exemple	Gravitation	Respect d'un droit fondamental

3. À quel repère chacune de ces lois est-elle associée : obligation ou contrainte ?

C'est ici que la distinction devient particulièrement importante.

Loi de nature → contrainte

La loi de nature correspond à une **contrainte**.

Un être physique ne peut pas décider de ne pas respecter une loi de la nature.

Par exemple, une pierre que l'on lâche tombe : elle n'a pas le choix de tomber ou de ne pas tomber.

La loi physique s'impose donc **nécessairement** au phénomène.

Loi de nature → contrainte → nécessité.

Loi naturelle → obligation

La loi naturelle correspond, elle, à une **obligation**.

L'être humain possède une capacité de choix : il peut respecter une règle morale ou ne pas la respecter.

Par exemple, si une loi morale exige de respecter autrui, je peux effectivement choisir de ne pas le faire. Cela ne signifie pas que je suis libre de supprimer l'obligation morale : **je peux désobéir à une obligation, mais je ne supprime pas pour autant son caractère obligatoire.**

Loi naturelle → obligation → devoir.

À retenir absolument

La contrainte s'impose à moi physiquement ; l'obligation s'impose à moi moralement.

C'est une distinction fondamentale :

Une pierre est contrainte de tomber ; un être humain est obligé de respecter une règle morale, mais il peut choisir de lui désobéir.

4. Quelle est la différence entre possible, contingent et nécessaire ?

Ces trois notions permettent de déterminer **ce qui peut arriver, ce qui pourrait ne pas arriver et ce qui ne peut pas ne pas arriver.**

A. Le possible

Est **possible** ce qui **peut arriver** sans contradiction.

Un événement possible peut se produire, mais il n'est pas certain qu'il se produise.

Exemple :

« Il est possible qu'il pleuve demain. »

Cela signifie que la pluie peut effectivement se produire.

Possible = ce qui peut être ou arriver.

B. Le contingent

Est **contingent** ce qui **peut être ou ne pas être**.

La contingence désigne donc ce qui n'est pas nécessaire.

Exemple :

Le fait que je sois aujourd'hui à Paris est contingent : j'aurais pu être ailleurs.

De même, qu'il pleuve demain est contingent : il peut pleuvoir, mais il peut aussi ne pas pleuvoir.

Contingent = ce qui pourrait être autrement.

La contingence introduit donc l'idée de **possibilité réelle de ne pas être**.

C. Le nécessaire

Est **nécessaire** ce qui **ne peut pas être autrement**.

Ce qui est nécessaire ne peut pas ne pas être.

Exemple logique :

« Un triangle a trois côtés. »

Il est impossible qu'un triangle ait quatre côtés : ce serait une contradiction avec sa définition.

Dans le domaine physique, une loi de nature exprime également une forme de nécessité : dans les mêmes conditions, le phénomène obéit à la régularité décrite par la loi.

Nécessaire = ce qui ne peut pas ne pas être.

Questions de cours sur la nature et la technique

1. Quel critère Aristote donne-t-il pour distinguer un être naturel d'un artefact ? Que répond-il à l'argument d'Antiphon ?
2. Pourquoi Descartes peut-il affirmer que « les choses artificielles sont aussi naturelles » ?
3. En quoi l'organisme se distingue-t-il d'une machine selon Kant ? Pourquoi la finalité est-elle un principe régulateur ?

Correction

1. Quel critère Aristote donne-t-il pour distinguer un être naturel d'un artefact ? Que répond-il à l'argument d'Antiphon ?

A. Le critère de distinction entre un être naturel et un artefact

Pour Aristote, dans la Physique, un être naturel se distingue d'un artefact par le principe interne de son mouvement et de son repos.

- Un être naturel possède en lui-même un principe de mouvement, de transformation et de développement. Par exemple, une plante pousse et se développe naturellement à partir de ses propres principes.
- Un artefact est un objet fabriqué par l'homme. Le principe de sa production et de sa transformation se trouve à l'extérieur de lui, dans l'artisan ou dans la technique utilisée. Par exemple, une table

ne se fabrique pas et ne se transforme pas spontanément en table.

Ainsi, le critère essentiel de distinction est le suivant : un être naturel possède en lui-même le principe de son développement, tandis qu'un artefact reçoit de l'extérieur le principe de sa fabrication.

B. La réponse d'Aristote à l'argument d'Antiphon

Antiphon soutient que la nature est plus fondamentale que l'artifice. Selon lui, si l'on enterre un lit en bois et que le bois finit par produire une pousse, celle-ci donnera naissance à du bois et non à un nouveau lit. Cela montrerait que la nature véritable du bois est de produire du bois, et non de produire un lit.

Aristote répond que cet argument confirme précisément la distinction entre la nature et l'artifice : le lit ne possède pas en lui-même le principe de sa fabrication, contrairement à l'arbre dont provient le bois.

La nature du bois demeure donc celle d'un être naturel, même lorsqu'il est transformé par l'artisan en un objet artificiel.

Bilan : Pour Aristote, l'artifice transforme la nature, mais il ne supprime pas le principe naturel propre aux matériaux utilisés.

2. Pourquoi Descartes peut-il affirmer que « les choses artificielles sont aussi naturelles » ?

A. La distinction entre la nature et l'artifice

Dans le Discours de la méthode, cinquième partie, Descartes distingue les êtres naturels des objets artificiels, mais il refuse de considérer que ces deux catégories obéissent à des principes physiques différents.

Les objets artificiels sont fabriqués par l'homme, tandis que les êtres naturels se forment sans intervention humaine. Cependant, les uns et les autres sont constitués de matière et soumis aux mêmes lois de la nature.

B. L'application des lois naturelles aux objets artificiels

Descartes considère que les machines fabriquées par l'homme fonctionnent grâce aux mêmes lois physiques que les corps naturels.

Par exemple, une horloge est un objet artificiel, mais ses mouvements s'expliquent par des mécanismes matériels et des lois physiques. De même, le mouvement d'un corps naturel peut être expliqué par les lois de la mécanique.

Ainsi, la différence entre un objet naturel et un objet artificiel ne tient pas aux lois qui les gouvernent, mais à leur mode de production et à leur organisation.

Descartes peut donc affirmer que les choses artificielles sont aussi naturelles, dans la mesure où elles sont constituées de matière et soumises aux lois de la nature.

Bilan : Pour Descartes, l'artifice ne s'oppose pas aux lois de la nature. Les objets fabriqués par l'homme obéissent aux mêmes lois physiques que les êtres naturels.

3. En quoi l'organisme se distingue-t-il d'une machine selon Kant ? Pourquoi la finalité est-elle un principe régulateur ?

A. La distinction entre l'organisme et la machine

Dans la Critique de la faculté de juger, Kant distingue l'organisme vivant de la machine.

Une machine est un assemblage de pièces dont le fonctionnement dépend d'une organisation extérieure. Ses éléments ne produisent pas eux-mêmes les autres éléments et ne se réparent pas spontanément.

À l'inverse, un organisme vivant possède une organisation interne dans laquelle les parties dépendent les unes des autres et contribuent à la formation et au maintien du tout.

Kant affirme ainsi que, dans un organisme, les parties sont à la fois les moyens et les effets de leur organisation réciproque.

Par exemple, dans un arbre :

- Les différentes parties contribuent au fonctionnement et au développement de l'ensemble.
- L'arbre produit et renouvelle certaines de ses parties.
- Chaque partie participe au maintien de l'organisme tout entier.

L'organisme est donc un être organisé qui se produit et se maintient lui-même, contrairement à une machine fabriquée de l'extérieur.

Bilan : Une machine est organisée par une cause extérieure, tandis qu'un organisme vivant possède une capacité d'auto-organisation : ses parties sont réciproquement liées et contribuent à la production et au maintien du tout.

B. Pourquoi la finalité est-elle un principe régulateur ?

La finalité désigne le fait de considérer un être organisé comme si ses différentes parties étaient disposées en vue d'une fin, c'est-à-dire d'un résultat auquel elles contribuent.

Par exemple, les racines, le tronc et les feuilles d'un arbre peuvent être étudiés en fonction de leur rôle dans la vie et le développement de l'organisme.

Cependant, Kant considère que nous ne pouvons pas démontrer que la nature poursuit réellement une intention ou un but lorsqu'elle produit les êtres vivants.

La finalité est donc un principe régulateur : elle guide notre manière d'étudier et de comprendre les organismes, sans constituer une connaissance certaine de l'existence d'une intention dans la nature.

Autrement dit, nous devons étudier les êtres vivants comme s'ils étaient organisés en vue d'une fin, afin de comprendre les relations entre leurs différentes parties.

La finalité ne prouve donc pas que la nature possède une intention consciente. Elle constitue un principe méthodologique qui oriente notre jugement et notre recherche.

Bilan : Pour Kant, la finalité est un principe régulateur parce qu'elle nous permet d'étudier les organismes en considérant leur organisation

comme finalisée, sans affirmer que nous connaissons une intention réelle de la nature.

Tableau récapitulatif

Philosophe	Distinction essentielle
Aristote	L'être naturel possède en lui-même le principe de son mouvement et de son développement ; l'artefact reçoit ce principe de l'extérieur.
Descartes	Les objets artificiels et les êtres naturels obéissent aux mêmes lois physiques.
Kant	L'organisme se distingue de la machine par son auto-organisation ; la finalité est un principe régulateur de notre jugement.

Questions de cours : la connaissance de la nature

Comment interpréter l'ordre du monde ?

1. Que veut dire Galilée en affirmant que la nature est écrite en langage mathématique ? Quelles conséquences pour la méthode scientifique ?
2. Expliquez la comparaison de la nature avec l'opéra chez Fontenelle. Quelle conception de la connaissance implique-t-elle ?
3. En quoi Diderot s'oppose-t-il au mécanisme cartésien ?
4. Quelle est la différence entre une loi de la nature et une loi naturelle ?

Correction

1. Que veut dire Galilée en affirmant que la nature est écrite en langage mathématique ? Quelles conséquences pour la méthode scientifique ?

A. La nature est écrite en langage mathématique

Galilée affirme que le livre de la nature est écrit en langage mathématique. Cela signifie que les phénomènes naturels obéissent à des relations mathématiques que l'être humain peut découvrir et formuler.

La nature ne doit donc pas être expliquée uniquement par des impressions sensibles, des opinions ou des croyances. Pour comprendre son fonctionnement, il faut rechercher les lois qui déterminent les phénomènes.

Par exemple, la chute d'un corps peut être étudiée à partir de mesures et de relations mathématiques permettant de décrire son mouvement.

Les mathématiques constituent ainsi un langage permettant de formuler avec précision les phénomènes naturels.

B. Les conséquences pour la méthode scientifique

Cette conception entraîne plusieurs conséquences essentielles pour la science.

1. L'observation : le scientifique observe les phénomènes naturels afin de recueillir des données précises.
2. L'expérimentation : il réalise des expériences pour vérifier ses hypothèses dans des conditions déterminées.
3. La mesure : il quantifie les phénomènes afin de pouvoir les comparer et les décrire mathématiquement.
4. La formulation de lois : il établit des relations mathématiques permettant d'expliquer et de prévoir certains phénomènes.

La connaissance scientifique repose donc sur une méthode rigoureuse associant observation, expérimentation, mesure et raisonnement mathématique.

Bilan : Pour Galilée, connaître scientifiquement la nature consiste à découvrir les relations mathématiques qui régissent les phénomènes naturels. La science doit donc s'appuyer sur l'observation, l'expérimentation et la mesure, plutôt que sur la seule spéculation.

2. Expliquez la comparaison de la nature avec l'opéra chez Fontenelle. Quelle conception de la connaissance implique-t-elle ?

A. La comparaison de la nature avec l'opéra

Dans les Entretiens sur la pluralité des mondes, Fontenelle compare la nature à un opéra.

Un spectateur qui assiste à un opéra voit les décors, les personnages et les mouvements sur scène. Il peut admirer le spectacle sans connaître les mécanismes qui permettent de le produire.

À l'inverse, celui qui se place derrière la scène découvre les machines, les cordages et les dispositifs qui rendent le spectacle possible.

Fontenelle applique cette comparaison à la nature :

- Le spectateur ordinaire observe les phénomènes naturels sans en comprendre les causes.
- Le philosophe cherche à découvrir les mécanismes cachés qui expliquent ces phénomènes.

La nature apparaît donc comme un spectacle dont les causes véritables ne sont pas immédiatement visibles.

B. Une conception rationnelle et scientifique de la connaissance

Cette comparaison implique que connaître la nature ne consiste pas seulement à observer ses apparences.

Il faut dépasser les impressions sensibles pour rechercher les causes et les mécanismes qui expliquent les phénomènes.

La connaissance scientifique suppose donc un travail de réflexion, de raisonnement et de recherche.

Le philosophe doit apprendre à regarder derrière les apparences afin de comprendre le fonctionnement réel de la nature.

Bilan : Pour Fontenelle, connaître la nature consiste à dépasser le spectacle visible des phénomènes pour en découvrir les causes cachées. La connaissance repose ainsi sur la recherche rationnelle des mécanismes naturels.

3. En quoi Diderot s'oppose-t-il au mécanisme cartésien ?

A. Le mécanisme cartésien

Le mécanisme cartésien considère que les phénomènes naturels peuvent être expliqués par les propriétés de la matière et les lois du mouvement.

Dans cette conception, la matière est essentiellement étendue et les phénomènes s'expliquent par des relations mécaniques entre les corps.

Le vivant peut alors être comparé à une machine dont le fonctionnement dépend de l'organisation de ses différentes parties.

Cette conception tend à expliquer les phénomènes naturels sans faire intervenir de principe vital distinct de la matière.

B. La critique de Diderot

Diderot s'oppose à cette conception lorsqu'elle réduit la matière à une réalité entièrement passive et le vivant à une simple machine.

Dans ses réflexions sur la nature, notamment dans le Rêve de D'Alembert, il défend l'idée que la matière peut posséder des propriétés actives et être capable de produire des phénomènes de sensibilité et de vie.

La matière n'est donc pas nécessairement inerte : elle peut présenter des formes d'organisation et de transformation qui permettent d'expliquer l'apparition du vivant.

Diderot cherche ainsi à comprendre la vie à partir de la matière elle-même, sans réduire les organismes à de simples assemblages mécaniques.

Bilan : Diderot s'oppose au mécanisme cartésien parce qu'il refuse de réduire la matière à une réalité passive et les êtres vivants à des machines. Il défend une conception dynamique de la matière, capable de produire des phénomènes d'organisation et de sensibilité.

4. Quelle est la différence entre une loi de la nature et une loi naturelle ?

Il faut distinguer deux sens du mot « loi ».

A. La loi de la nature : une loi scientifique

Une loi de la nature est une relation régulière et nécessaire entre des phénomènes naturels, formulée par la science.

Elle décrit le fonctionnement de la nature et permet d'expliquer ou de prévoir certains phénomènes.

Par exemple, la loi de la gravitation universelle de Newton permet de décrire l'attraction gravitationnelle entre les corps.

Une loi de la nature est donc une loi descriptive : elle indique comment les phénomènes naturels se produisent.

B. La loi naturelle : une règle morale ou juridique

Une loi naturelle désigne généralement une règle que l'on considère comme fondée sur la nature humaine ou sur un ordre naturel, indépendamment des lois établies par les sociétés.

Dans la philosophie morale et politique, elle peut désigner une règle que la raison permet de reconnaître comme devant être respectée.

Par exemple, certains philosophes considèrent que le respect de la vie humaine constitue une exigence fondée sur la nature humaine.

Une loi naturelle est donc une loi normative : elle indique ce qui doit être fait ou respecté.

C. La distinction essentielle

Loi de la nature	Loi naturelle
Domaine scientifique	Domaine moral et juridique
Décrit les phénomènes naturels	Énonce une règle à respecter
Indique ce qui se produit	Indique ce qui doit être fait
Exemple : loi de la gravitation	Exemple : principe du respect de la vie humaine

Bilan : Une loi de la nature décrit les régularités du monde physique, tandis qu'une loi naturelle désigne généralement une règle morale ou juridique considérée comme fondée sur la nature ou la raison. La première relève de la connaissance scientifique ; la seconde concerne ce qui doit être fait ou respecté.

La nature fait-elle bien les choses ?

Questions de cours : la nature et la finalité

1. Quel argument Aristote oppose-t-il à Empédocle ? Que signifie « la nature ne fait rien en vain » ?
2. Pourquoi Lucrèce affirme-t-il que l'organe précède l'usage ?
3. Distinguez hasard et sélection naturelle dans la théorie de Darwin. Qu'est-ce que la téléonomie ?
4. Quelle objection Rousseau adresse-t-il à Voltaire à propos du séisme de Lisbonne ?

Correction

1. Quel argument Aristote oppose-t-il à Empédocle ? Que signifie « la nature ne fait rien en vain » ?

A. L'argument d'Aristote contre Empédocle

Aristote s'oppose à la conception d'Empédocle selon laquelle les êtres vivants seraient apparus par hasard, à partir de combinaisons accidentelles de parties corporelles.

Selon Empédocle, certaines combinaisons auraient permis la survie des êtres vivants, tandis que d'autres, inadaptées, auraient disparu.

Aristote refuse de réduire l'organisation des êtres vivants au hasard. Il considère que les différentes parties d'un organisme sont organisées en fonction de leur rôle et contribuent à la réalisation de sa forme.

Par exemple, les dents sont adaptées à leur fonction : les incisives permettent de couper les aliments, tandis que les molaires permettent de les broyer.

Cette organisation fonctionnelle ne peut donc pas être expliquée uniquement par des rencontres accidentelles.

B. Le sens de l'expression « la nature ne fait rien en vain »

Cette formule signifie que, pour Aristote, la nature produit les êtres vivants selon une organisation qui n'est pas dépourvue de finalité.

Chaque organe possède une fonction qui contribue à la vie de l'organisme.

Ainsi, les dents ne sont pas simplement présentes par hasard : leur forme et leur disposition correspondent à leur fonction dans la nutrition.

La nature est donc pensée comme une réalité organisée dans laquelle les différentes parties d'un être vivant ont une fonction déterminée.

Bilan : Aristote s'oppose à l'explication purement accidentelle du vivant. Pour lui, les organes sont organisés en fonction de leur rôle dans l'organisme. Dire que « la nature ne fait rien en vain » signifie que les

êtres naturels possèdent une organisation finalisée, dans laquelle chaque partie contribue à une fonction.

2. Pourquoi Lucrèce affirme-t-il que l'organe précède l'usage ?

A. La critique de l'explication finaliste

Dans *De rerum natura* (De la nature), Lucrèce s'oppose à l'idée selon laquelle les organes auraient été créés dans le but de remplir une fonction déterminée.

Selon une conception finaliste, les yeux auraient été créés pour voir, les oreilles pour entendre et les jambes pour marcher.

Lucrèce renverse cette explication : les organes ne sont pas apparus parce qu'ils devaient remplir une fonction. Ils existaient avant que leur utilité ne soit identifiée.

Ainsi, l'organe précède l'usage : une partie du corps apparaît d'abord, puis elle peut être utilisée en raison de ses propriétés.

B. L'explication matérialiste de Lucrèce

Pour Lucrèce, les êtres vivants résultent de combinaisons matérielles qui ne sont pas nécessairement organisées en vue d'une fin.

Certaines combinaisons permettent aux êtres vivants de se maintenir, tandis que d'autres ne le permettent pas.

Les organes ne sont donc pas produits intentionnellement par la nature pour répondre à un besoin préalablement défini.

Par exemple, les yeux ne sont pas apparus parce que la nature avait décidé de donner aux êtres vivants la capacité de voir. Leur existence rend possible la vision.

Bilan : Lucrèce affirme que l'organe précède l'usage parce qu'il refuse d'expliquer l'existence des organes par une finalité préétablie. Les organes existent d'abord en raison de processus matériels ; leur fonction dépend ensuite de leurs propriétés.

3. Distinguez hasard et sélection naturelle dans la théorie de Darwin. Qu'est-ce que la téléonomie ?

A. Le rôle du hasard dans la théorie de Darwin

Dans la théorie de l'évolution, le hasard intervient notamment dans l'apparition de variations héréditaires entre les individus d'une même espèce.

Ces variations peuvent concerner, par exemple, la taille, la couleur ou certaines caractéristiques physiologiques.

Elles ne se produisent pas nécessairement parce qu'un organisme en aurait besoin pour survivre.

Il faut cependant préciser que Darwin ne dispose pas des connaissances génétiques actuelles : la théorie moderne de l'évolution explique notamment l'apparition de variations par les mutations génétiques et la recombinaison.

B. Le rôle de la sélection naturelle

La sélection naturelle est le processus par lequel certaines variations héréditaires favorisent davantage la survie et la reproduction des individus dans un environnement donné.

Les individus qui possèdent des caractéristiques avantageuses ont, en moyenne, davantage de chances de transmettre ces caractéristiques à leur descendance.

Au fil des générations, ces caractéristiques peuvent donc devenir plus fréquentes dans la population.

Il faut distinguer deux phénomènes :

- Le hasard intervient notamment dans l'apparition des variations.
- La sélection naturelle favorise les variations qui procurent un avantage reproductif dans un environnement donné.

La sélection naturelle n'est donc pas un processus entièrement aléatoire : elle produit un tri en fonction des conséquences des variations sur la survie et la reproduction.

C. La différence entre hasard et sélection naturelle

Prenons l'exemple d'une population d'insectes dont certains individus possèdent une couleur qui les rend moins visibles aux prédateurs.

Si cette variation est héréditaire, les individus concernés peuvent avoir davantage de chances de survivre et de se reproduire.

La variation de couleur peut apparaître sans répondre à un besoin préalable. En revanche, la sélection naturelle favorise les individus dont la couleur constitue un avantage dans leur environnement.

Bilan : Le hasard intervient dans l'apparition de certaines variations héréditaires, tandis que la sélection naturelle favorise les variations qui augmentent le succès reproductif des individus.

D. Qu'est-ce que la téléonomie ?

La téléonomie désigne l'apparence de finalité que présentent les êtres vivants, sans supposer qu'ils ont été conçus intentionnellement en vue d'un but.

Les organes et les comportements des êtres vivants semblent souvent adaptés à une fonction précise.

Par exemple, les ailes d'un oiseau permettent le vol. Pourtant, cette fonction ne signifie pas que les ailes ont été intentionnellement créées pour voler.

Dans la théorie de l'évolution, cette apparente finalité peut être expliquée par la sélection naturelle : au fil des générations, les caractéristiques favorables ont été conservées et transmises.

La téléonomie permet donc de parler de fonctions biologiques sans supposer l'existence d'une intention consciente de la nature.

Bilan : La téléonomie désigne l'organisation fonctionnelle des êtres vivants, qui semble orientée vers des fins mais peut être expliquée par les mécanismes naturels de l'évolution, notamment la sélection naturelle.

4. Quelle objection Rousseau adresse-t-il à Voltaire à propos du séisme de Lisbonne ?

A. Le contexte : le séisme de Lisbonne de 1755

Le 1er novembre 1755, un violent séisme détruit une grande partie de Lisbonne. La catastrophe provoque de nombreuses victimes et suscite des interrogations philosophiques sur le mal, la souffrance et l'existence de Dieu.

Voltaire critique notamment l'idée selon laquelle tout ce qui arrive dans le monde serait nécessairement pour le mieux.

Dans son Poème sur le désastre de Lisbonne, il remet en question l'optimisme philosophique, notamment celui de Leibniz, selon lequel nous vivrions dans le meilleur des mondes possibles.

B. L'objection de Rousseau

Dans sa Lettre à Voltaire du 18 août 1756, Rousseau reproche à Voltaire de présenter la catastrophe comme une objection contre l'ordre de la nature et contre la Providence, sans suffisamment distinguer les causes naturelles du désastre et les responsabilités humaines.

Selon Rousseau, les conséquences du séisme ont été aggravées par les conditions de vie et par l'organisation de la société.

Il souligne notamment que les hommes se sont concentrés dans des bâtiments élevés et dans une ville densément peuplée. Si les habitants avaient vécu davantage dispersés, dans des habitations moins dangereuses, le nombre de victimes aurait pu être moindre.

Rousseau ne nie donc pas la réalité de la catastrophe ni la souffrance des victimes. Il invite à examiner la part de responsabilité humaine dans ses conséquences.

C. La portée philosophique de l'objection

Rousseau cherche à montrer que les malheurs humains ne peuvent pas tous être attribués à la nature.

Il faut distinguer :

- Les phénomènes naturels, comme le séisme lui-même.
- Les conséquences humaines de ces phénomènes, qui dépendent aussi de l'organisation des sociétés et des choix des hommes.

Il conteste ainsi une interprétation qui ferait de la catastrophe la preuve que le monde est nécessairement mal organisé.

Bilan : Rousseau reproche à Voltaire de ne pas suffisamment prendre en compte la responsabilité humaine dans les conséquences du séisme de Lisbonne. Il soutient que les souffrances provoquées par une catastrophe naturelle peuvent être aggravées par les choix et l'organisation de la société.

Faut-il distinguer nature et culture ?

Questions de cours nature et culture

1. Quel critère Lévi-Strauss utilise-t-il pour distinguer nature et culture ? En quoi la prohibition de l'inceste le met-elle à l'épreuve ?
2. Que veut dire Pascal quand il dit que la coutume est une « seconde nature » ?
3. Comparer l'état de nature chez Hobbes et chez Rousseau.
4. Quelles sont les quatre ontologies de Descola ? Pourquoi le naturalisme est-il « la chose du monde la moins bien partagée » ?

Correction

1. Quel critère Lévi-Strauss utilise-t-il pour distinguer nature et culture ? En quoi la prohibition de l'inceste le met-elle à l'épreuve ?

A. Le critère de distinction entre nature et culture

Dans *Les Structures élémentaires de la parenté* (1949), Claude Lévi-Strauss distingue la nature et la culture à partir de deux caractéristiques :

- La nature est associée à l'universalité : ce qui relève de la nature se retrouve chez tous les êtres humains.
- La culture est associée à la règle : ce qui relève de la culture dépend de règles, de normes et de traditions propres aux sociétés humaines.

La nature renvoie donc à ce qui est universel et spontané, tandis que la culture renvoie à ce qui est institué et réglé par les sociétés.

Ce critère permet de distinguer les comportements qui relèvent de dispositions naturelles de ceux qui dépendent d'un apprentissage ou d'une organisation sociale.

B. La prohibition de l'inceste : une règle à la frontière de la nature et de la culture

La prohibition de l'inceste désigne l'interdiction, dans une société, de certaines relations sexuelles ou matrimoniales entre personnes considérées comme parentes.

Lévi-Strauss montre que cette interdiction présente un caractère paradoxal :

- Elle est universelle : toutes les sociétés connaissent des règles qui interdisent certaines unions entre proches parents.
- Elle est culturelle : les personnes concernées et les degrés de parenté interdits varient selon les sociétés.

La prohibition de l'inceste relève donc à la fois de l'universalité, qui caractérise la nature, et de la règle, qui caractérise la culture.

Elle ne peut ainsi être classée exclusivement dans l'une ou l'autre catégorie.

C. La portée philosophique de cette distinction

La prohibition de l'inceste montre que la frontière entre nature et culture n'est pas toujours simple à établir.

Elle constitue, selon Lévi-Strauss, le passage de la nature à la culture : les sociétés humaines organisent les relations de parenté par des règles qui dépassent les seules données biologiques.

Bilan : Lévi-Strauss distingue la nature et la culture par l'opposition entre l'universalité et la règle. La prohibition de l'inceste met cette distinction à l'épreuve, car elle est universelle tout en étant organisée par des règles culturelles variables selon les sociétés.

2. Que veut dire Pascal quand il dit que la coutume est une « seconde nature » ?

A. La coutume désigne les habitudes acquises

Dans les Pensées, Pascal montre que les comportements humains sont largement influencés par la coutume.

La coutume désigne l'ensemble des habitudes, des pratiques et des règles que les individus acquièrent en vivant dans une société.

Elle influence notre manière de penser, de juger et d'agir. Avec le temps, les habitudes acquises peuvent nous sembler aussi naturelles que nos dispositions innées.

B. Pourquoi la coutume est-elle une « seconde nature » ?

Pascal affirme que la coutume est une « seconde nature » parce qu'elle transforme progressivement nos habitudes en comportements spontanés.

Ce que nous avons appris par l'éducation et par la vie sociale finit par nous sembler évident et naturel.

Par exemple, les règles de politesse varient selon les sociétés. Pourtant, les individus ont souvent l'impression que leurs propres manières de se comporter sont naturelles et qu'il serait étrange d'agir autrement.

La coutume peut donc nous faire oublier que nos comportements sont acquis.

C. La portée philosophique de cette idée

Pascal montre que nos jugements ne reposent pas uniquement sur la raison ou sur la nature humaine.

Ils sont aussi influencés par notre éducation, nos habitudes et les traditions de notre société.

La coutume peut ainsi déterminer ce que nous considérons comme normal, juste ou évident.

Bilan : Lorsque Pascal affirme que la coutume est une « seconde nature », il signifie que les habitudes acquises par l'éducation et la vie sociale deviennent si familières qu'elles nous semblent naturelles. La coutume influence donc profondément nos comportements et nos jugements.

3. Comparez l'état de nature chez Hobbes et chez Rousseau.

A. L'état de nature chez Hobbes

Dans le Léviathan (1651), Thomas Hobbes imagine l'état de nature comme une situation dans laquelle les hommes vivent sans pouvoir politique commun pour imposer des règles et garantir leur sécurité.

Les hommes sont suffisamment égaux dans leurs capacités pour représenter les uns pour les autres une menace. Ils désirent notamment assurer leur conservation et satisfaire leurs besoins.

Cette situation engendre une méfiance réciproque et une concurrence entre les individus.

Hobbes décrit ainsi l'état de nature comme un état de guerre de chacun contre chacun.

Il ne s'agit pas nécessairement d'un combat permanent, mais d'une situation dans laquelle chacun doit craindre la violence des autres.

La vie humaine y est caractérisée par l'insécurité.

Pour sortir de cet état, les hommes concluent un pacte et instituent un pouvoir politique capable de garantir la paix et la sécurité.

B. L'état de nature chez Rousseau

Dans le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes (1755), Jean-Jacques Rousseau propose une conception différente de l'état de nature.

L'homme naturel est relativement indépendant et possède des besoins limités. Il est guidé principalement par deux principes :

- L'amour de soi, qui le pousse à assurer sa conservation.
- La pitié, qui le porte à éprouver une répugnance naturelle à voir souffrir ses semblables.

Contrairement à Hobbes, Rousseau ne considère donc pas que l'homme naturel est nécessairement animé par la volonté de dominer les autres.

Les hommes vivent d'abord de manière relativement isolée et ne sont pas encore engagés dans des rapports sociaux complexes.

Selon Rousseau, les inégalités et les conflits se développent progressivement avec la vie en société, notamment avec l'apparition de la propriété privée et de la dépendance entre les hommes.

L'état de nature est une hypothèse philosophique qui permet de comprendre l'origine des inégalités sociales.

C. La comparaison entre Hobbes et Rousseau

Hobbes

L'état de nature est marqué par l'insécurité et la méfiance.

Rousseau

L'homme naturel est relativement indépendant et possède des besoins limités.

Les hommes sont conduits à entrer en conflit pour assurer leur conservation. L'homme naturel est guidé par l'amour de soi et la pitié.

L'état de nature est un état de guerre potentielle entre les individus. Les conflits et les inégalités se développent avec la société.

Le pouvoir politique permet d'assurer la paix et la sécurité. La réflexion sur l'état de nature permet de comprendre l'origine des inégalités et de penser une société légitime.

Bilan : Hobbes considère que l'état de nature est une situation d'insécurité et de conflit potentiel qui rend nécessaire l'institution d'un pouvoir politique. Rousseau présente au contraire l'homme naturel comme relativement indépendant et animé par la pitié. Pour lui, les inégalités et les conflits se développent principalement avec la vie en société.

4. Quelles sont les quatre ontologies de Descola ? Pourquoi le naturalisme est-il « la chose du monde la moins bien partagée » ?

A. Les quatre ontologies de Philippe Descola

Dans *Par-delà nature et culture* (2005), Philippe Descola montre que les sociétés humaines ne distinguent pas toutes de la même manière les humains, les animaux, les plantes et les autres êtres du monde.

Il distingue quatre grandes ontologies, c'est-à-dire quatre manières d'identifier les êtres et de comprendre leurs relations.

Ces ontologies reposent sur deux critères :

- L'intériorité : les êtres possèdent-ils une forme de conscience, d'intention ou de vie intérieure comparable à celle des humains ?

- La physicalité : les êtres possèdent-ils un corps et des caractéristiques physiques semblables à ceux des humains ?

1. Le naturalisme

Le naturalisme distingue les humains des autres êtres par leur intériorité, tout en considérant qu'ils appartiennent au même monde physique.

Les humains et les animaux sont ainsi soumis aux mêmes lois biologiques et physiques, mais les humains sont généralement considérés comme possédant une intériorité particulière.

Cette ontologie est caractéristique de la pensée occidentale moderne.

2. L'animisme

L'animisme considère que les humains et de nombreux non-humains possèdent une intériorité comparable, mais des corps différents.

Les animaux, les plantes ou certains éléments naturels peuvent ainsi être considérés comme des êtres dotés d'intentions, de dispositions ou d'une vie intérieure.

Cette conception se rencontre notamment dans certaines sociétés amérindiennes.

3. Le totémisme

Le totémisme établit une continuité entre certains groupes humains et certains êtres non humains, à la fois sur le plan physique et sur celui de l'intériorité.

Les humains et les non-humains associés à un même groupe totémique partagent ainsi des caractéristiques communes.

Cette ontologie organise des relations particulières entre les humains, les animaux, les plantes et les groupes sociaux.

4. L'analogisme

L'analogisme considère que les êtres du monde sont profondément différents les uns des autres, aussi bien par leur physicalité que par leur intériorité.

Pour rendre le monde intelligible, les sociétés établissent des correspondances entre ces êtres.

Elles peuvent ainsi relier les humains, les animaux, les plantes, les astres ou les éléments naturels par des systèmes de ressemblances et d'analogies.

B. Tableau récapitulatif des quatre ontologies

Ontologie	Intériorité	Physicalité
Naturalisme	Différence entre humains et non-humains	Continuité
Animisme	Continuité	Différence
Totémisme	Continuité au sein d'un même groupe	Continuité au sein d'un même groupe
Analogisme	Différence	Différence

C. Pourquoi le naturalisme est-il « la chose du monde la moins bien partagée » ?

Descola souligne que la distinction occidentale moderne entre nature et culture n'est pas universelle.

Dans les sociétés naturalistes, les humains sont considérés comme appartenant à la nature par leur corps, tout en étant distingués des autres êtres par leur intériorité, leur conscience ou leur culture.

Mais d'autres sociétés ne séparent pas les humains et les non-humains de cette manière.

Par exemple, dans certaines sociétés animistes, les animaux et les humains peuvent être considérés comme partageant une intériorité comparable, malgré leurs différences physiques.

Le naturalisme est donc une manière particulière de penser les relations entre les êtres, et non une conception universellement partagée par toutes les sociétés humaines.

L'expression « la chose du monde la moins bien partagée » signifie ainsi que notre distinction entre nature et culture n'est pas une évidence universelle : elle correspond à une ontologie propre à certaines sociétés.

Bilan : Descola distingue quatre ontologies : le naturalisme, l'animisme, le totémisme et l'analogisme. Le naturalisme est « la chose du monde la moins bien partagée » parce que la séparation occidentale entre nature et culture ne se retrouve pas dans toutes les sociétés. Les relations entre humains et non-humains peuvent être pensées selon d'autres principes.

Avons-nous des devoirs envers la nature ?

Questions de cours : la technique, la nature et la morale

1. Pourquoi, selon Kant, un devoir envers la nature est-il en réalité un devoir envers soi-même ? Quel est le rôle de la cruauté envers les animaux ?
2. Que signifie « spécisme » ? Quel critère de considération morale Bentham propose-t-il ?
3. Quelles sont les caractéristiques de la technique moderne qui, selon Jonas, exigent une nouvelle éthique ? Qu'est-ce que l'heuristique de la peur ?
4. Distinguez anthropocentrisme, pathocentrisme, biocentrisme et écocentrisme.

Correction

1. Pourquoi, selon Kant, un devoir envers la nature est-il en réalité un devoir envers soi-même ? Quel est le rôle de la cruauté envers les animaux ?

A. Le devoir envers la nature est indirect

Pour Kant, les êtres humains ont des devoirs moraux envers eux-mêmes et envers les autres êtres humains. En revanche, les animaux ne sont pas considérés comme des personnes morales capables de comprendre et de respecter des obligations.

Kant considère donc que nous n'avons pas de devoirs moraux directs envers les animaux. Cela ne signifie pas que nous pouvons les traiter comme bon nous semble.

En effet, nos comportements envers les animaux peuvent avoir des conséquences sur notre propre moralité.

Ainsi, un devoir qui concerne la nature ou les animaux est, chez Kant, un devoir indirect envers nous-mêmes.

B. La cruauté envers les animaux

Kant considère que la cruauté envers les animaux risque d'affaiblir les dispositions morales de l'être humain.

Une personne qui prend plaisir à faire souffrir un animal peut progressivement devenir moins sensible à la souffrance d'autrui.

La cruauté envers les animaux peut donc favoriser l'insensibilité et nuire au développement de la compassion envers les êtres humains.

Par exemple, une personne qui maltraite volontairement un animal risque de développer une attitude d'indifférence à l'égard de la souffrance.

Il faut donc éviter la cruauté envers les animaux, non parce qu'ils seraient des personnes morales au même titre que les humains, mais parce que notre manière de les traiter influence notre propre moralité.

Bilan : Pour Kant, le devoir envers la nature est indirect : il concerne en réalité notre propre perfection morale. La cruauté envers les animaux doit être évitée parce qu'elle risque d'affaiblir notre sensibilité morale et notre capacité à respecter les autres êtres humains.

2. Que signifie « spécisme » ? Quel critère de considération morale Bentham propose-t-il ?

A. La définition du spécisme

Le spécisme désigne une forme de discrimination qui consiste à accorder une considération morale différente aux êtres vivants en fonction de leur appartenance à une espèce.

Il consiste notamment à considérer que les intérêts des êtres humains doivent toujours être privilégiés par rapport à ceux des animaux, simplement parce qu'ils appartiennent à une autre espèce.

Le spécisme repose donc sur l'idée que l'appartenance à une espèce justifie une différence de traitement moral.

B. Le critère de considération morale proposé par Bentham

Dans son Introduction aux principes de morale et de législation (1789), Jeremy Bentham défend une conception utilitariste de la morale.

Selon lui, il faut prendre en compte la capacité des êtres vivants à éprouver du plaisir et de la souffrance.

Il affirme ainsi que la question essentielle n'est pas de savoir si les animaux peuvent raisonner ou parler, mais s'ils peuvent souffrir.

La capacité à éprouver de la souffrance constitue donc un critère de considération morale.

Si un animal peut souffrir, ses intérêts doivent être pris en compte dans nos décisions morales.

C. La portée philosophique de cette conception

Bentham remet en question l'idée selon laquelle seuls les êtres humains mériteraient une considération morale.

Puisque les animaux peuvent éprouver de la souffrance, leurs intérêts ne peuvent pas être ignorés simplement parce qu'ils appartiennent à une autre espèce.

Il ne soutient pas nécessairement que les humains et les animaux doivent recevoir exactement le même traitement, mais que leurs souffrances doivent être prises en considération.

Bilan : Le spécisme consiste à établir une discrimination morale fondée sur l'appartenance à une espèce. Bentham propose comme critère de considération morale la capacité à éprouver du plaisir et de la souffrance : les intérêts des êtres sensibles doivent être pris en compte.

3. Quelles sont les caractéristiques de la technique moderne qui, selon Jonas, exigent une nouvelle éthique ? Qu'est-ce que l'heuristique de la peur ?

A. Les caractéristiques de la technique moderne

Dans *Le Principe responsabilité* (1979), Hans Jonas considère que le développement de la technique moderne transforme profondément le pouvoir d'action de l'être humain.

La technique traditionnelle avait généralement des effets limités dans l'espace et dans le temps. À l'inverse, la technique moderne permet des interventions dont les conséquences peuvent être considérables, durables et parfois irréversibles.

Jonas identifie plusieurs caractéristiques essentielles.

1. L'ampleur du pouvoir humain : les techniques modernes permettent de transformer profondément la nature et les conditions de vie des êtres humains.
2. L'extension des conséquences : les actions humaines peuvent désormais affecter l'ensemble de la planète.
3. La durée des effets : certaines interventions produisent des conséquences qui se prolongent sur plusieurs générations.

4. Le risque d'irréversibilité : certaines destructions environnementales ou modifications du vivant peuvent être impossibles à réparer.

Par exemple, les activités industrielles peuvent entraîner des transformations climatiques qui affectent les générations futures.

B. Pourquoi une nouvelle éthique est-elle nécessaire ?

Selon Jonas, les morales traditionnelles ne suffisent plus à encadrer les conséquences de la technique moderne.

Elles se concentraient principalement sur les relations entre les individus présents et sur les conséquences immédiates de leurs actions.

Or, les techniques modernes peuvent affecter des personnes qui ne sont pas encore nées et compromettre les conditions futures de la vie humaine.

Il faut donc élaborer une éthique de la responsabilité qui prenne en compte les conséquences lointaines de nos actions.

Jonas formule ainsi un principe essentiel : nous devons agir de manière à préserver la possibilité d'une vie authentiquement humaine sur Terre.

La responsabilité morale ne concerne donc plus seulement les individus présents, mais également les générations futures.

C. Qu'est-ce que l'heuristique de la peur ?

L'heuristique de la peur est une méthode de réflexion proposée par Jonas pour anticiper les conséquences dangereuses de nos actions techniques.

Le terme « heuristique » désigne une méthode qui permet de découvrir ou d'identifier un problème.

La peur ne doit pas être comprise ici comme une panique irrationnelle. Elle constitue un avertissement qui nous invite à prendre au sérieux les risques possibles.

Face à une innovation technique, il faut donc examiner les conséquences négatives qu'elle pourrait produire, notamment lorsqu'elles sont graves ou irréversibles.

Par exemple, avant de développer une technique susceptible de provoquer une destruction environnementale majeure, il faut étudier les risques qu'elle pourrait faire peser sur les générations futures.

Jonas accorde une importance particulière aux conséquences les plus graves, même lorsqu'elles sont incertaines.

Bilan : Jonas considère que la puissance, l'ampleur et la durée des effets de la technique moderne exigent une nouvelle éthique de la responsabilité. L'heuristique de la peur consiste à anticiper les conséquences dangereuses de nos actions afin de préserver les conditions de la vie future.

4. Distinguez anthropocentrisme, pathocentrisme, biocentrisme et écocentrisme.

Ces quatre conceptions se distinguent par le critère qu'elles retiennent pour déterminer ce qui mérite une considération morale.

A. L'anthropocentrisme

L'anthropocentrisme place l'être humain au centre de la considération morale.

Selon cette conception, les êtres humains possèdent une valeur morale particulière. La nature est principalement considérée en fonction de son utilité pour l'humanité.

Par exemple, une forêt peut être protégée parce qu'elle fournit des ressources, contribue à la santé humaine ou permet aux générations futures de vivre dans un environnement favorable.

L'anthropocentrisme ne signifie pas nécessairement qu'il faut détruire la nature, mais que sa protection est justifiée principalement par les intérêts humains.

B. Le pathocentrisme

Le pathocentrisme considère que les êtres capables d'éprouver de la souffrance ou du plaisir méritent une considération morale.

La capacité à ressentir constitue donc le critère essentiel.

Cette conception permet d'inclure les animaux sensibles dans le champ de la morale.

Par exemple, il faut prendre en compte la souffrance des animaux dans les pratiques d'élevage ou dans les expérimentations scientifiques.

Le pathocentrisme est notamment défendu par Bentham et développé par Peter Singer.

C. Le biocentrisme

Le biocentrisme considère que tous les êtres vivants possèdent une valeur morale, indépendamment de leur capacité à éprouver de la souffrance.

La vie constitue donc le critère essentiel de considération morale.

Cette conception élargit la morale aux animaux, mais également aux plantes et aux autres organismes vivants.

Par exemple, un végétal mérite une considération morale parce qu'il est vivant, même s'il ne possède pas de système nerveux lui permettant d'éprouver de la souffrance.

D. L'écocentrisme

L'écocentrisme considère que la valeur morale ne concerne pas uniquement les individus vivants, mais également les ensembles écologiques.

Il accorde une importance particulière à la préservation des écosystèmes, des équilibres naturels et de la biodiversité.

Par exemple, protéger une zone humide peut être justifié par la préservation de l'ensemble de l'écosystème, même si cette protection ne procure pas un avantage immédiat à chaque individu humain ou animal.

L'écocentrisme considère donc les relations entre les êtres vivants et leur environnement.

E. Tableau récapitulatif

Conception	Ce qui mérite une considération morale	Critère essentiel
Anthropocentrisme	Les êtres humains	La valeur particulière de l'humanité
Pathocentrisme	Les êtres sensibles	La capacité à éprouver du plaisir ou de la souffrance
Biocentrisme	Tous les êtres vivants	La vie
Écocentrisme	Les êtres vivants et les ensembles écologiques	La préservation des écosystèmes et de leurs équilibres

Bilan : L'anthropocentrisme place l'être humain au centre de la morale ; le pathocentrisme prend en compte tous les êtres sensibles ; le biocentrisme reconnaît une valeur morale à tous les êtres vivants ; l'écocentrisme accorde une importance morale aux écosystèmes et à leurs équilibres.

Le cours en dix lignes

1. La nature est à la fois principe (ce qui naît et croît de soi), ensemble (le monde soumis à des lois), norme (ce qui est « normal ») ; il faut toujours préciser le sens.
2. Nature et artifice : Aristote les oppose (principe interne / externe) ; Descartes efface la frontière (tout est mécanisme) ; Kant réintroduit la spécificité du vivant (auto-organisation, finalité régulatrice).

3. Ordre de la nature : cosmos finalisé (Grecs), mathématique (Galilée), machine (Descartes, Fontenelle), matière active (Diderot), substance unique (Spinoza), phénomènes ordonnés par l'entendement (Kant).
4. Finalité : Aristote la pense réelle ; Lucrèce et Darwin l'expliquent comme apparente ; Kant en fait un principe régulateur.
5. La nature n'est ni bonne ni mauvaise : le jugement de valeur vient de nous (Spinoza, Mill). Naturaliser une norme est un piège.
6. Nature et culture : critère de l'universel et de la norme (Lévi-Strauss) ; frontière poreuse (Pascal, Mauss) ; distinction peut-être occidentale (Descola).
7. Il n'y a pas d'homme sans culture (Kant, Rousseau) ; la nature humaine est débattue (essence, dispositions, ou simple condition).
8. Devoirs envers la nature : anthropocentrisme (Kant : devoirs indirects), pathocentrisme (Bentham, Singer), biocentrisme (Schweitzer), écocentrisme (Leopold).
9. La technique moderne rend la nature vulnérable ; Jonas en tire un principe de responsabilité envers l'avenir.
10. Distinguer sans opposer : nature et artifice, nature et culture, homme et nature sont liés ; le rôle de la philosophie est d'en penser les articulations.